

# Esprit Vercors

**AUTRANS**  
Massif du Vercors (38)

8-13 ans

Réf : 038 003 001

## LES INDISPENSABLES :

Fiche sanitaire  
Baskets de sport  
Maillot de bain

## Esprit Vercors

### Un séjour pur plaisir, c'est ça l'esprit du Vercors !

Une colo faite pour découvrir l'esprit du Vercors entre copains et copines : **BAM Free-sport** : Trampoline et parkour sont au programme dans cette salle aménagée. Réalises tes meilleurs figures et sauts sur les trampolines avec réception dans les bacs à mousse.

**Parcours aventures** dans les arbres pour tous les niveaux avec ponts de singe, cordes et échelles. Une activité ludique à l'ombre des arbres.

**Biathlon d'été** : sur cette terre de biathlon tu pourras t'initier au tir à la carabine (laser) lors d'une simulation de course. Il faudra être rapide mais aussi précis pour avoir une chance de l'emporter.

**Piscine** : pour te détendre et t'amuser.

Dans ce centre dédié aux colonies l'été, tu profiteras également de bons repas régionaux, des traditionnelles veillées et des grands jeux encadrés par l'équipe d'animation. Et bien sûr, la boum de fin de séjour !

### Le centre d'accueil le Vertaco'



Le centre de jeunesse le Vertaco' est situé dans le village d'Autrans à 1 000 m d'altitude et dans un environnement naturel d'exception. L'hébergement se fait dans 5 pavillons indépendants, en chambres de 4 à 6 lits avec sanitaires complets dans chaque chambre. Le centre, complètement rénové en 2019, est également doté de 2 grandes salles de restauration et de nombreuses salles d'activités. Il bénéficie d'un parc clos et arboré de 7 hectares se prêtant idéalement à la pratique de multiples activités nature et montagne pour des séjours inoubliables.



## Vacances Pour Tous

21 rue Saint Fargeau - CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20

Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours Certification d'Immatriculation : IM 075 100 379

Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04



## Rythme de la Journée

- Lever et petit déjeuner individualisés
- Brossage des dents
- Rangements des chambres
- Choix des activités de la journée
- Le temps des activités
- Déjeuner
- Temps calme adapté à l'âge des enfants
- Le temps des activités
- Goûter

## Vie quotidienne

Notre centre est ouvert toute l'année (colonies et séjours scolaires). L'encadrement est constitué d'animateur.ices formé.es ou en cours de formation. Le centre est dirigé par un directeur permanent et 1 directeur pédagogique. Ils sont épaulés par des adjoint.es pédagogiques et 1 assistant.e sanitaire, un AMM et un chef cuisinier permanents. Un.e animateur.trice de vie quotidienne suit votre enfant tout au long du séjour.

Il ou elle est toujours présent.e, quel que soit le moment de la journée, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage, notamment celui de la vie en collectivité.

**Rythme de vie** : le réveil est individualisé. Les activités dynamiques et calmes sont alternées et adaptées au rythme de vie des enfants. Le coucher s'effectue toujours à des heures raisonnables, après une veillée adaptée à l'état de fatigue des enfants.

**Repas** : nous avons le souci de proposer aux enfants des repas équilibrés et diversifiés, pris à des heures régulières. Les animateur.ices sont présent.es à chaque table veillent à ce que les enfants mangent de tout et suffisamment. Seuls les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidences sur l'organisation collective.

**Hygiène** : la douche et la toilette sont effectuées chaque jour. Il peut arriver, comme dans toute collectivité, que nous ayons à lutter contre les poux. En conséquence, il peut être sage d'ajouter dans la trousse de toilette une lotion traitante.

## Santé

**Les parents remplissent avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques.** Si l'enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de donner l'ordonnance du médecin, au moment du départ, au responsable du convoi. Le suivi médical est assuré par une assistante sanitaire qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours. Si l'enfant tombe malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Tous les éventuels frais médicaux sont avancés par la Ligue de l'enseignement, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement. Si elles bénéficient de la CMU, elles doivent fournir dès l'inscription, les imprimés nécessaires à jour : attestation CMU et attestation d'assurance maladie.

## Relation parents / enfant

**Courrier** : nous proposons aux enfants de vous envoyer une lettre après leur arrivée. Vous pouvez donc mettre une enveloppe timbrée dans la valise.

**Téléphone** : Les téléphones portables sont tolérés. Néanmoins les enfants n'en ayant pas l'utilité pendant les activités ou les repas, ils pourront s'en servir chaque jours entre 18h et 19h. Le numéro du centre ne doit être utilisé que pour joindre les enfants qu'en cas d'urgence. Les enfants sans téléphone portable pourront faire la demande à l'équipe d'animation pour joindre leurs parents.

**Internet** : des nouvelles sont données sur le blog du séjour. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site [www.blogs.laligue38.org](http://www.blogs.laligue38.org) et de saisir les codes d'accès fournis dans

## Argent de poche

Les parents pourront remettre l'argent de poche à l'animateur.ice au moment du départ. L'enfant peut retirer son argent dès qu'il le souhaite. S'il souhaite le conserver avec lui, Vacances Pour Tous ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable de sa disparition. Les besoins étant limités, une somme de 10 € par semaine est suffisante.

## Objets de valeur

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, console de jeu, bijoux, appareil photo numérique...) et restent sous la responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de perte ou de vol.

## Pratiques addictives : tabac, alcool, drogues

La loi française interdit la consommation d'alcool aux mineurs et la consommation de tabac dans les lieux publics et spécialement dans les centres de vacances. La loi interdit également la consommation de drogues et de produits stupéfiants. Si elle n'était pas respectée, nous avons l'obligation légale de déclarer ces infractions au procureur de la République.

### - MEMO -

Documents à remettre le jour du départ :

- La fiche sanitaire
- Les médicaments et l'ordonnance
- L'argent de poche



## Coordonnées du centre :

**CENTRE LE VERTACO'**

**LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ISERE**

725 Route de la Sure BP7 - 38880 AUTRANS

Tél. 04.76.95.32.14 / [centrelevertaco@laligue38.org](mailto:centrelevertaco@laligue38.org)

# Trousseau type 1 semaine



Nom de l'enfant :

Animateur (trice) :

Nombre	VETEMENTS	Arrivée centre	Départ centre	Observations
6	Tee-shirts ou polos			
6	Slips			
6	Paires de chaussettes			
2+1	Pantalons + survêtement			
2	Pull-over ou sweat-shirts			
3	Short			
1	Jupe ou robe			
1	K-way et vêtement chaud			
1	Pyjamas			
	<b>CHAUSSURES</b>			
1	Paire de baskets			
1	Paire de chaussures de marche			
1	Paire de nus pieds/sandaes			
1	Chaussons			
	<b>BAIGNADE</b>			
1	Maillot de bain			
1	Drap de bain			
1	Crème solaire			
	<b>POUR LA TOILETTE</b>			
2	Serviettes et gants de toilette			
1	Trousse de toilette complète			
1	Bonnet de douche (cheveux longs)			
	<b>DIVERS</b>			
1	Chapeau ou casquette			
1	des mouchoirs en papier			
1	Petit sac à dos + gourde			
1	Paire de lunettes de soleil			
1	Sac de linge sale			
1	Nécessaire courrier			

## Liste donnée à titre indicatif

Elle est à adapter à la durée du séjour de votre enfant.

Nous vous conseillons de marquer le linge avec des bandes tissées et cousues.

Évitez aussi les habits de marque ou les objets de valeur.